

*Le code et ses règles s'appliquent à tous les pôles d'activité du groupe Sud Management, aux professionnels Sud Management (salariés permanents, vacataires, intervenants, consultants indépendants, experts ou plus largement toute personne mandatée ponctuellement par Sud Management).*

*Les professionnels Sud Management, au travers de leurs activités professionnelles et de leurs comportements, s'engagent à respecter les règles constituant le code déontologique.*

## 1. Cadre de mission

Le professionnel Sud Management s'engage et agit dans un but commun d'accompagnement, conseil et formation aux individus et aux organisations. Il œuvre au développement de la compétence et de la dynamique associée.

Le professionnel Sud Management s'engage à répondre au mieux aux missions qui lui sont confiées au sein de Sud Management, pour satisfaire les besoins des clients.

Par conséquent, il considère et prend en compte les spécificités de l'environnement dans lequel s'inscrit son action, dans le respect des procédures internes de Sud Management.

## 2. Conformité à la loi et aux règles

Le professionnel Sud Management s'engage, au travers de ses actions professionnelles, à prendre connaissance et à respecter le cadre réglementaire et légal qui les régit : lois et décrets, règlement intérieur, charte informatique, contrats, conventions, accords de branche et d'entreprise...

## 3. Engagement professionnel

Le professionnel Sud Management analyse et clarifie l'expression de la demande du client pour apporter une réponse adaptée et personnalisée.

Il met à disposition son expérience professionnelle, ses connaissances et sa disponibilité au service du client et a recours à des techniques, outils et compétences qu'il maîtrise.

Le professionnel s'engage à actualiser et développer ses connaissances par les moyens les plus appropriés pour maintenir son efficacité.

Le collaborateur Sud Management référent de l'action se porte garant du professionnalisme des différents acteurs intervenants, par une validation, un suivi, une supervision directe et impliquée, pour assurer et maintenir la qualité de prestation.

## 4. Principes de rémunération

Toute prestation donne lieu à une facturation par Sud Management et fait l'objet d'un accord contractuel dans les conditions légales et conformes aux pratiques du groupe.

## 5. Respect de l'individu

Le professionnel Sud Management établit des relations bienveillantes envers tous ses interlocuteurs, qui se traduisent par : l'esprit d'équipe, le respect de l'engagement oral et écrit, le soutien, l'aide, l'écoute et l'empathie, le partage de l'information, l'ouverture d'esprit (acceptation de la différence)...

Ces marques de respect renforcent les liens de collaboration établis, les relations professionnelles durables, et contribuent au bien être de l'individu.

## 6. Confidentialité / secret professionnel

Chaque individu a le droit au respect de sa vie privée dans le cadre de son travail. Le professionnel Sud Management se doit de respecter la confidentialité des informations inhérentes à la sphère privée des individus et des organisations avec lesquels il est en relation. Il utilise les moyens appropriés pour garantir la confidentialité des informations à l'oral comme à l'écrit.

L'information confidentielle peut être partagée entre professionnels Sud Management si elle s'avère nécessaire, utile et pertinente, en rapport avec un objectif de travail.

Les professionnels Sud Management, entre eux, s'engagent à respecter les règles de confidentialité pour garantir un climat de travail sécurisant et porteur pour l'individu dans une logique de travail d'équipe. Les professionnels Sud Management s'engagent à appliquer le secret professionnel.

## 7. Engagement collectif

Le professionnel Sud Management est acteur, il participe et s'implique dans le développement de Sud Management. Il s'engage et coopère dans les projets collectifs.

La communication interne sert le fonctionnement efficace et le développement de la structure. Le professionnel Sud Management participe au transfert d'informations pertinentes au sein de son pôle d'activité, mais aussi en collaboration avec les autres pôles de Sud Management.